

# Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX  
TELEPHONE — N° 638 — TELEPHONE

## LE QUOTIDIEN VOL DE VELO

Le sieur Paul Jonville, marchand de charbons, demeurant rue Saint-Georges, 45, avait hier jeudi dans la matinée déposé son vélo dans le couloir de son habitation et derrière une porte fermée cloison.  
Un voleur déniché pourtant la bicyclette et disparut avec elle.  
Informé, M. Barthelemy, commissaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement, a ouvert une enquête.

## SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Les concourus de la Société de Géographie sont fixés au jeudi 10 juin. Les inscriptions pour Roubaix seront reçues jusqu'au 10 juin inclus chez M. Cléty, secrétaire de la société, 40, rue Saint-Georges.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL, SOUFIERS DE FAMILLE ET RETRAITES OUVRIERES (assurances-retraites).

Afin d'éviter l'encombrement des bureaux le lundi 2 juin, le percepteur de Roubaix-Est rue du Moulin, 130, informe les intéressés qu'ils pourront toucher, à titre exceptionnel, le dimanche 1<sup>er</sup> juin de 8 h. 1/2 à midi 1/2.

## AMICALE RUE DES ARTS

Réunion. — Ce soir à 8 h. 1/2, salle de la bibliothèque, réunion très importante du comité. Présence indispensable.  
Excursion au Mont-d'Enclus. — Le comité rappelle que l'excursion annuelle en breaks aura lieu le dimanche 15 juin avec comme but le Mont-d'Enclus.

## VOICI le programme de cette très attrayante sortie :

Réunion à 8 heures 30 précises. Départ des breaks à 6 h. 1/2.  
Arrivée au Mont à 11 heures. Apéritif-concert à 12 h. 1/2.

## Dîner au Châlet-Hôtel des Sapinières, au sommet du Mont.

L'après-midi, visite au bois, bal champêtre. Retour à Roubaix à 10 heures du soir.

## Les prix sont ainsi fixés : Sociétaires : voiture 2 fr. 40 ; voiture et dîner, 4 fr. 50 ; étrangers : voiture, 2 fr. 75 ; voiture et dîner, 4 fr. 50.

Les inscriptions sont reçues par tous les membres du Comité jusqu'au jeudi 2 juin, dernier délai.

Athlétisme. — Tous les membres des sections sportives ont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir à huit heures précises, à l'école.

Une question très importante devant être discutée, le comité compte sur la présence de tous les adhérents.

## GRAND GALA DE BOXE

Dimanche 1<sup>er</sup> juin, à quatre heures, aux Les, Salle Artistique, 57 et 59, rue des Châtaux, un grand gala de boxe organisé par l'Académie des Sports de Roubaix.

Le programme comporte un match-exhibition sensationnel et deux combats d'entraînement des champions de boxe entre Marcel Denis et Lucien Dangeulle, plus sept combats du plus haut intérêt.

Match-revanche en 10 rounds de 2 minutes, gants de 4 onces : Guesre (rouge, 20 kilos) champion de Belgique, et Vandenberghe (bleu, 20 kilos), champion du Nord amateur 1911-1912.

En 8 rounds de 2 minutes, gants de 4 onces : Tison, 65 kilos, de Valenciennes, S. C. R., champion du Nord 1913 (novices professionnels), et Vandenberghe, 62 kilos, élève E. Dubus, champion du Nord amateur 1913.

En 8 rounds de 2 minutes, gants de 4 onces : Lepers, 55 kilos, de Tourcoing, champion du Nord 1913 (novices professionnels), et Dangeulle, 55 kilos, élève E. Dubus, champion du Nord amateur 1911-1912.

Dufosse, 48 kilos, de Tourcoing, vainqueur de Delbart et Tison, et Baer, 45 kilos, élève E. Dubus, champion du Nord 1913.

Pluquet, 60 kilos, de Roubaix, C. L. S., vainqueur de plusieurs combats, et Vuisin, 60 kilos, élève E. Dubus, vainqueur de Loucheur, Aikant.

Chassier, 54 kilos, de Tourcoing, vainqueur de Barthélemy, et Destombes, 54 kilos, élève E. Dubus, vainqueur de Beulque, Devernas, etc.

Deannoy, 65 kilos, de Tourcoing, et Lepers, 65 kilos, élève E. Dubus.

Les combats seront arbitrés par MM. Marcel Denis et Lucien Dangeulle.

## SUCRE ABEILLE

Le 21<sup>e</sup> au concours de Sevrès. C'est le 6<sup>e</sup> juillet prochain que le Cercle orphéonique « Les XL », de Roubaix, participera au concours de Sevrès.

Les répétitions paraissent avoir tous les jours avec un entrain admirable, ont permis d'envisager l'ensemble du chœur imposé, lequel, malgré sa difficulté, est d'une grande beauté.

Le Cercle des XL, qui se présentera en division d'excellence, y représentera trois sociétés concurrentes, l'unité habile vœux musicaux. Il aura 105 exécutants. Les sociétés concurrentes sont : Les Enfants de Saint-Benoît, de Reims (90 exécutants) ; Les Fils d'Orphée, de Lille (90 exécutants) ; et l'Orphéon de Boulogne-sur-Mer (87 exécutants).

Nul doute que sous l'énergique et habile direction de leur jeune chef, M. René Vandenberghe, « Les XL », vont vaillamment défendre les couleurs artistiques roubaissiennes, et, par un travail incessant, leur rendront à maintenir et relever encore le renom artistique qu'ils ont déjà acquis.

## INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Ce soir vendredi, à 8 heures, au local, répétition générale du chœur imposé au concours de Sevrès. Des instructions seront données pour le concert de Tourcoing et la sortie de Gand du 15 juin.

## ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 29 mai 1913.  
Nécessaire. — Suzanne Jacquart, rue la Fayette, 17. — Robert Marthe, Quai de Dunkerque. — Georges Carré, rue de la Balance, 84. — Robert François, Avenue Julien Lagache.

Décès. — Joséphine Moreau, 80 ans, sans profession, rue du Château, 11. — François Havens, 85 ans, sans profession, rue Fontaine, 31. — André Gorman, 9 ans, rue d'Alsace, 71. — Marguerite Surin, 9 mois, rue d'Alsace, 107. — Jeanne Hannotte, 37 ans, rue de Rouvres, 86.

## OROLOGIE

AUTOPSIE. — Ainsi que nous l'avions annoncé hier, c'est M. le docteur Labbe, qui est chargé de l'autopsie du cadavre de Marie Lesueur.

Ce matin, à 11 heures, le praticien avait terminé son opération. Il a réservé ses conclusions, jusqu'à ce que les viscères qui ont été envoyés au laboratoire municipal de Lille aient été analysés.

Les funérailles de la désespérée ont eu lieu hier à 8 heures.

## LIBRE-PENSEE CROISIENNE

Ce soir, vendredi 29 courant, à 8 heures du soir, aura lieu l'assemblée générale de la Libre-Pensée Croisienne, chez le citoyen Debock, Grande-Place.

Ordre du jour : 1. Rapport de la commission de contrôle ; 2. Achat de matériel pour fondations ; 3. Député de testament ; 4. Manifestation d'Hem, omnibus ; 5. nouveaux adhérents.

LE CLASSIFICATION DES CHEVAUX. — Nous rappelons que le classement des chevaux, juments, nules et poulains (1913) aura lieu le 3 juin sur la Grande-Place.

Les propriétaires ont été avisés par convocation de l'heure de la présentation de leurs animaux.

ETAT-CIVIL DE CROIX. — 1898. — Le sieur Marie, 32 ans, rue Louis-Michel, 11. — Deverny Sidonie, 3 ans, rue Pasteur, 31.

## WASQUEHAL

RENTES OUVRIERES. — A l'issue Eycken et ses collègues, Gaspard Doyette, 52 ans, 25 ans, demeurant à Wasquehal, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Wasquehal, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Wasquehal, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE WASQUEHAL. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

## LANNOY

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

Le sieur M. Lemaire, 62 ans, demeurant à Lannoy, Louis Dubois, 60 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

ETAT-CIVIL DE LANNOY. — 1913. — M. Maurice Dubois, 24 ans, sans profession, place Gambetta, 10.

RENTES OUVRIERES. — Eugène Lannoy, 52 ans, 25 ans, demeurant à Lannoy, ont été admis à la retraite.

électriques Bethune, et alla faire une déclaration au commissariat du 1<sup>er</sup> arrondissement au procès verbal fut dressé. Il y a lieu de supposer que la bicyclette en question a été volée. L'enquête est ouverte.

## MORQUE PAR UN CHIEN SUSPECT

Jeudi après-midi un chien errant rue Franklin a mordu la nommée Coralie Léonard, habitant ladite rue, à la dernière maison de l'index puis est rentré dans une maison se disant simulé sous les meubles. L'agent de police Scamporé a percuté un coup de laquette et le transporté dans un taxi à l'Abattoir de M. Tétart, vétérinaire, où l'examen. La blessure a été soignée à son domicile à l'Institut Pasteur.

## LA REOUVERTURE DU JARDIN DES ENFANTS

Demain, à une heure et demie, les mamans pourront conduire leurs enfants dans le magnifique jardin de la rue Fin de la Guerre, et qui est tant de succès l'an dernier. Des bancs ont été installés un peu partout et une magnifique tente est élevée au milieu de la pelouse.

Chez MM. Roelstraete et Deonink, la grève est terminée. Grévisistes, citoyens ont repris le travail hier matin. Le bailleur consent à être repris et occupé à un autre emploi.

Par contre, une autre grève s'est déclarée chez M. Fippo, fils, filateur de coton rue de la République, 12. Les ouvriers ont mis en grève de matin, demandant une augmentation de salaire de 0,90 par semaine. Les petits ratteurs ont quitté le travail par solidarité.

L'ARRÊTÉ A T'CHINS. — Au cours de la tournée effectuée hier avec la charrette municipale, quatre chiens dangereux ont été saisis. Ils ont été envoyés au dépôt en fourrière. Une contravention a été dressée.

LUGUBRE DECOUVERTE. — Des passants ont découvert hier matin, vers huit heures et demie, place Saint-Jacques, la face d'un magasin. A la base de la façade, les foyers de deux mânes enterrés sous un tas de débris.

M. Meynier, commissaire, a ouvert une enquête.

RETRAITES OUVRIERES. — Comptes annuels des Intérêts.

Après quelques jours de retard, les bulletins de retraite ont été envoyés aux intéressés. Les bulletins annuels de situation envoyés par la loi et les règlements.

Ces bulletins permettent à l'ouvrier de connaître, année par année, le montant de la retraite qu'il aura droit à la fin de sa carrière.

Une prometteuse réforme est en cours de discussion. Elle vise à augmenter le montant de la retraite et à réduire l'âge de la retraite à 60 ans.

Par exemple, à la fin de sa carrière, un ouvrier aura droit à une retraite de 25 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 30 ans, sa retraite sera de 30 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 35 ans, sa retraite sera de 35 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 40 ans, sa retraite sera de 40 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 45 ans, sa retraite sera de 45 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 50 ans, sa retraite sera de 50 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 55 ans, sa retraite sera de 55 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 60 ans, sa retraite sera de 60 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 65 ans, sa retraite sera de 65 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 70 ans, sa retraite sera de 70 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 75 ans, sa retraite sera de 75 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 80 ans, sa retraite sera de 80 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 85 ans, sa retraite sera de 85 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 90 ans, sa retraite sera de 90 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 95 ans, sa retraite sera de 95 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 100 ans, sa retraite sera de 100 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 105 ans, sa retraite sera de 105 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 110 ans, sa retraite sera de 110 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 115 ans, sa retraite sera de 115 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 120 ans, sa retraite sera de 120 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 125 ans, sa retraite sera de 125 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 130 ans, sa retraite sera de 130 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 135 ans, sa retraite sera de 135 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 140 ans, sa retraite sera de 140 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 145 ans, sa retraite sera de 145 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 150 ans, sa retraite sera de 150 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 155 ans, sa retraite sera de 155 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 160 ans, sa retraite sera de 160 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 165 ans, sa retraite sera de 165 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 170 ans, sa retraite sera de 170 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 175 ans, sa retraite sera de 175 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 180 ans, sa retraite sera de 180 francs par mois.

Si l'ouvrier a travaillé pendant 185 ans, sa retraite sera de 185 francs par mois.

MAURILLE. — A cinq heures et demie, course cycliste à l'initiative de la Ligue de la Jeunesse. Départ à 5 heures de la gare de Valenciennes. Arrivée à Valenciennes à 6 heures.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers partira pour le 8 juin prochain, au lieu de Valenciennes. Les sapeurs-pompiers de Valenciennes devront accompagner ces sapeurs-pompiers de Douai pour leur départ.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — VILLERS-CAPELLE. — La Foudre Municipale de la Compagnie de Sapeurs